

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 17/06/2013

Réception par le Prefet : 17/06/2013

Publication : 21/06/2013



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2013-6-5-3

Séance du vendredi 14 juin 2013

CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE ACCOMPAGNEMENT DU PROGRAMME LEADER FINANCEMENT POUR L'ANNEE 2013 PREMIERE PROGRAMMATION DES AIDES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG 2010-2-5-1 du Conseil Général du 25 juin 2010 portant approbation des Contrats de Territoire de Vie du Sundgau, Florival-Vignoble-Plaine du Rhin et des Trois Pays,
- VU la délibération n°CG 2010-3-5-2 du Conseil Général du 5 novembre 2010 portant approbation des Contrats de Territoire de Vie du Piémont-Val d'Argent-Pays Welche, Colmar, Fecht et Ried, Thur Doller et Région Mulhousienne,
- VU la délibération n°CG 2011-5-5-3 du 7 décembre 2011 relative à la révision à mi-parcours des Contrats de Territoires de Vie,
- VU la délibération n°CG 2012-6-5-2 du Conseil Général du 5 décembre 2012 relative à la délégation accordée à la Commission Permanente pour assurer le suivi de la politique de développement local inscrite dans les Contrats de Territoire de Vie et fixant le budget 2013,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Approuve, au titre de l'exercice 2013, la 1^{ère} programmation dans le cadre du programme LEADER, inscrit dans les Contrats de Territoire de Vie et accorde les subventions pour un montant global de **31 458 €** selon la répartition fixée par le tableau annexé à la délibération.

❖ Précise que les dépenses correspondantes seront imputées sur les chapitres suivants :

- Programme F731, imputation 0-65-71-6574-28271-006 : **15 000 €.**
- Programme F731, imputation 0-65-71-65734-28271-006 : **3 511 €.**
- Programme F231, imputation 0-204-71-20421-28221-006 : **2 947 €.**
- Programme F231, imputation 0-204-71-20422-28221-006 : **10 000 €.**

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président



Rémy WITH

Adopté
voix contre
abstentions

Délégation à l'Action Territorialisée

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 MAI 2013

**Groupe d'action local (E)
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GAL00009	LES AMIS DU MOULIN DU HUNDSBACH P12-Rénovation de la meunerie du Moulin de Hundsbach Montant du projet : 11 799,00 € Cofinancement : UNION EUROPEENNE : 0,00 €	11 799,00	24,98%	2 947,00
GAL00010	RHIN ET DECOUVERTE ROSENAU P13-Construction d'un chalet sur le site de l'Entreprise RHIN ET DECOUVERTE Montant du projet : 174 243,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 12 500,00 € UNION EUROPEENNE : 27 500,00 €	174 243,00	5,74%	10 000,00

Délégation à l'Action Territorialisée

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 MAI 2013

**Groupe d'action local (F)
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GAL00006	<p>ASSOCIATION POUR LA GESTION ET L'ANIMATION DE PARC TEXTILE DE WESSERLING P12-Organisation de l'Exposition Powerhouse Europe Connected</p> <p>Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 0,00 € UNION EUROPEENNE : 0,00 €</p>	73 806,00	20,32%	15 000,00
GAL00008	<p>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE ST AMARIN P12-Programme de formation des hébergeurs touristiques (Tranche 2)</p> <p>Cofinancement : UNION EUROPEENNE : 0,00 €</p>	15 603,00	22,50%	3 511,00